

Aire de grand passage de PÉROLS

RD 172, lieu-dit la Pailletrice 34470 Pérols

Créer en 2020 - 180 places

Accueil: 07 86 21 06 21

PERMANENCE:

Horaires d'ouverture Lundi au vendredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h

Chaque famille s'engage à respecter le règlement intérieur durant la durée de son séjour, les agents et les équipements métropolitains.

LE NON-RESPECT ENTRAÎNERA UNE INTERDICTION DE SÉJOUR SUR L'ENSEMBLE DES AIRES DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE.

LES MODALITÉS D'INSTALLATIONS

L'autorisation de séjourner sur une aire d'accueil est accordée par le gestionnaire des aires d'accueil, dans la limite des places disponibles, sur présentation, par l'usager, des pièces suivantes en cours de validité :

- Pièce d'identité du responsable du groupe
- État des lieux d'entrée contradictoires
- Acceptation formalisée du règlement intérieur

TARIFICATION

- Caution 300€
- Tarif forfaitaire par caravane de «vie principale » 3,00€ / jour (double essieu, grande caravane, camion aménagé, camping-car)

Contacts utiles:

Communes de référence

Mairie de Pérols : 04 67 50 45 00

Urgences - Santé

SAMU **15** - Pompiers **18** - Police **17** Appel d'urgence européen : **112**

